

# Communiqué de Presse

Paris, le 28 avril 2023

(màj le 01-05-2023)

## Il nous faut un Plan Marshall des haies pour stopper leur inéluctable disparition

### Réaction à la publication du Rapport CGAAER sur les haies

Le rapport sur les haies du CGAAER remis au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire le 24 avril dresse un constat alarmant et sans appel : **les haies régressent six fois plus vite que l'on n'arrive à les reconstituer, alors qu'elles sont au carrefour de tous les enjeux environnementaux**. Inverser cette tendance doit être une priorité de la planification écologique. Pour l'Afac, « Il est **très positif que le ministre de l'Agriculture se saisisse avec détermination du sujet des haies et que ce rapport soit rendu public** ». L'Afac appelle à traduire les recommandations du rapport en un **grand Plan national pour les haies**, financièrement doté et traçant une trajectoire claire et chiffrée de 2024 à 2030, **pour faire face à l'urgence écologique et s'adapter aux conséquences inéluctables du changement climatique**.

### La fin d'un déni sur l'ampleur et les causes structurelles de la disparition des haies

L'Afac-Agroforesteries salue la qualité et la portée du rapport du CGAAER qui documente avec précision l'ampleur du phénomène de disparition des haies et souligne que loin d'être enrayé, le mouvement s'est accéléré ces dernières années, avec **une perte annuelle moyenne de "23.571 km/an entre 2017 et 2021", contre "10.400 km/an entre 2006 et 2014"**, soit une perte six fois supérieure au linéaire replanté chaque année. Poser ce diagnostic et comprendre les raisons structurelles de cette disparition des haies était un préalable pour remédier à ce phénomène. L'Afac alerte en effet depuis des années sur cette érosion quantitative et qualitative des haies et les raisons de cette disparition. C'est d'abord **le manque d'intérêt et de valorisation économique pour les agriculteurs qui les voient toujours comme une gêne et une charge d'entretien**. Les haies meurent par entretien mécanique dégradant (pour en réduire la largeur), par vieillissement, par arrachage, ou par une surexploitation en « one-shot » (un entrepreneur vient raser d'un coup tout le linéaire de haies tout en payant mal l'agriculteur) qui les assimile à un simple « gisement de biomasse » alors qu'il s'agit d'une ressource vivante qu'il convient de gérer durablement et de renouveler.

### Un rapport dont les recommandations convergent avec les priorités de l'Appel de la haie

Constatant que 30 années d'action publique en faveur des haies n'ont pas permis d'enrayer leur déclin continu, **l'Afac-Agroforesteries a impulsé une grande campagne de mobilisation nationale lancée à l'occasion du salon de l'agriculture, l'Appel de la haie**, afin d'inciter les décideurs à faire de la haie une priorité centrale de la planification écologique. Un des messages clefs de l'Appel de la haie est qu'**il faut cesser de réduire l'action publique en faveur des haies à la seule replantation** pour passer à une approche beaucoup plus globale, combinant trois priorités :

- **Valoriser** les haies pour les agriculteurs et les territoires
- **Protéger** en visant le « Zéro disparition de haies »
- **Reconstituer** en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050

Cette analyse converge avec les conclusions du rapport du CGAAER, qui souligne notamment **l'importance de gérer durablement les haies** pour restaurer ce capital arboré, de **les valoriser économiquement, soit directement** dans des filières apportant des garanties sur leur gestion durable (bois-énergie avec Label Haie et

Plan de gestion durable des haies « PGDH »), **soit indirectement** par la PAC (« Bonus Haie » de l'écorégime) et les Paiements pour services environnementaux (« PSE »), de maintenir les aides à la reconstitution des linéaires, et de former des conseillers et techniciens agroforestiers.

## **Passer du diagnostic à l'action, avec un grand plan national pour les haies 2024-2030, à hauteur des enjeux et de l'urgence écologique**

L'Appel de la haie a reçu le soutien de 10 000 signataires et 300 organisations (agriculteurs, opérateurs de l'arbre et la haie, entreprises, associations, collectivités territoriales, fondations) ainsi que de nombreux parlementaires. Ce soutien massif montre qu'un très large consensus politique existe autour du sujet des haies qui permet de **concrétiser, d'accélérer et d'incarner la planification écologique**.

Doter notre pays d'un **grand plan national pour les haies à 2030** est une impérieuse nécessité.

Pour le Réseau Afac, la concertation pour un « pacte en faveur des haies » préconisée dans le rapport du CGAER doit permettre d'aboutir à un plan national pour les haies répondant aux critères suivants :

- Fixer un objectif à 2030 de valorisation, protection et reconstitution des haies compatible avec les objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone,
- Construire une trajectoire progressive 2024-2030 pour atteindre ces objectifs, avec un vrai changement d'échelle,
- Chiffrer et doter ce plan national des moyens financiers nécessaires,
- Modéliser cette trajectoire 2024-2030 en termes de stockage de carbone, d'aménités environnementales engendrées et de coûts évités pour mettre ces éléments au regard de l'effort financier à conduire,
- S'accorder sur la répartition de l'effort financier entre Etat, Collectivités territoriales, FEADER, mécénat privé, entreprises.
- S'appuyer sur les futures Loi d'Orientation Agricole (LOA) et Loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) en y intégrant des dispositions pour développer les haies.

Un chiffrage des propositions de l'Appel de la haie sera publié dans les prochaines semaines.

### **Pour Philippe Hirou, Président de l'Afac-Agroforesteries : « nous vivons un moment charnière, il est possible d'inverser la tendance »**

*« L'Etat a su faire une politique du remembrement, cela prouve que **si l'on s'en donne les moyens nous pouvons faire une politique de reconstitution, de valorisation et de protection des haies**. C'est donc un signal très encourageant de voir que **le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, s'empare du sujet des haies avec détermination** : par la commande de ce rapport, par le fait qu'il ait été rendu public très rapidement et sans rien occulter de la situation alarmante des haies, et à travers la concertation qui va être lancée sur les haies. Nous y voyons une vraie volonté politique et nous pensons qu'avec cet engagement fort de l'Etat et celui des collectivités territoriales et des entreprises, **il sera possible en 7 ans de rompre avec la spirale inéluctable de la disparition des haies**. Tout est prêt pour opérer ce changement d'échelle, je suis très optimiste, **car il existe sur tout le territoire national des réseaux d'agriculteurs, d'opérateurs, de collectivités et d'entreprises mobilisés pour la haie** et que nous avons aujourd'hui toutes les connaissances, les compétences, les filières, et les outils nécessaires à cette ambition. La future Loi d'orientation agricole nous en donne l'opportunité : il faudra y intégrer des dispositions permettant de valoriser, de protéger et de reconstituer les haies. »*

#### **Contact presse :**

Baptiste Sanson – [baptiste.sanson@afac-agroforesteries.fr](mailto:baptiste.sanson@afac-agroforesteries.fr) – 06 07 19 72 99

**Télécharger l'Appel de la haie et ses 40 premiers signataires :** <https://afac-agroforesteries.fr/appel-de-la-haie/>

#### **Pour aller plus loin :**

Des témoignages vidéo très concrets de filières de valorisation des haies sont à retrouver sur : [https://youtube.com/playlist?list=PLWD7\\_Ki1jzMQBWicb1YWp3e3UdwCeObPY](https://youtube.com/playlist?list=PLWD7_Ki1jzMQBWicb1YWp3e3UdwCeObPY)